

Un arbre, une année de naissance

Le samedi 11 mars à Saint Prouant, les enfants nés en 2020, 2021, et 2022 ainsi que leurs parents, étaient invités à participer à l'opération "Un arbre, une année de naissance".

Pour chaque année, un arbre différent a été planté, une essence différente qui s'intègre bien localement et qui se démarque par la couleur de son feuillage: un érable, un chêne rouge, et un liquidambar.

"La symbolique de l'arbre qui représente la nature à préserver, l'arbre va grandir en même temps que les enfants qui, à travers lui, pourront prendre conscience de l'importance de préserver notre environnement naturel".



Infos utiles

Restaurant scolaire

En cas d'absence imprévue de l'enfant, veuillez contacter le restaurant scolaire au 06 09 38 61 56.

Information sur le tri des emballages

Courant mai, des agents de Trivalis passeront sur la commune pour communiquer sur les consignes de tri des emballages.

Plateforme des déchets verts

Horaires d'été (de mars à octobre)

- lundi/samedi : 9h00-18h00,
- mercredi/vendredi : 14h00-18h00

Soyez vigilants dans le tri des déchets verts pour garantir un compost de qualité.

MAIRIE - 1 rue Georges Clemenceau - 85110 Saint-Prouant

Tél. 02.51.66.40.60

Email : mairie@saintprouant.fr www.saintprouant.fr

Nouveau parking

La maison située 6 rue Georges Clémenceau, à côté de l'Accueil de Loisirs Les P'tits Futés, vient d'être démolie. L'espace ainsi libéré fera désormais office de parking public.



SORTIES / ACTUS

LUNDI 8 MAI

- Commémoration - 11h - monument aux morts

SAMEDI 13 MAI

- Grande collecte de papiers de 9h30 à 11h30 - Salle de la Forêt
Organisée avec le passeport du civisme pour Ravinala

SAMEDI 3 JUIN

- Fête de l'école publique Isaac Potet
Salle de la Forêt
Organisée par l'Amicale Laique

VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 JUIN

- Festival « Les Feux de l'Été »
Parc de la Bourroche

DIMANCHE 18 JUIN

- Kermesse de L'école Privée Saint André
10h - Salle de la Forêt
Organisée par l'OGEC

MARDI 20 JUIN

- Balade Semi-nocturne – Départ Salle du Petit Lundi

LE BUDGET

DANS NOTRE COMMUNE

Ce début d'année 2023 nous permet enfin de nous retrouver dans des conditions normales où la convivialité et le retour des liens sociaux sont possibles sans restrictions.

Cela a commencé pour nous par notre traditionnelle cérémonie des vœux le 14 janvier à la salle de la Forêt. Nous avons dû attendre également des jours meilleurs pour pouvoir organiser deux nouvelles manifestations.

La cérémonie de plantations **un arbre par année de naissance** s'est tenue le 11 mars, en regroupant 3 années, 2020, 2021 et 2022. Nous avons **réunis les bénévoles** qui œuvrent en direct pour la commune le 21 avril à la salle de la Forêt. Ce ne sont pas moins de 90 invitations envoyées. Elles concernent ceux qui nous ont aidé aux plantations de haies, à la plateforme des déchets verts, à l'entretien des sentiers de randonnées, des chemins de remembrement, à la bibliothèque et au restaurant scolaire. C'était l'occasion de revenir sur les réalisations et les projets mais surtout de les remercier.

Nous n'oublions pas que beaucoup d'autres bénévoles participent eux aussi à la qualité de vie de la commune, ce sont tous ceux qui interviennent directement pour nos associations.

Cette information communale est principalement consacrée à nos résultats et moyens financiers. 2022 est une très bonne année, avec des recettes exceptionnelles. L'année 2023 en revanche sera marquée par le coût de l'énergie de l'inflation qui s'installe.

Le conseil municipal vient d'approuver les comptes 2022 et de voter le budget pour 2023.

Le Fonctionnement 2022

L'excédent 2022 est de 493 000 €. C'est un excellent résultat. Il s'améliore de 110 000 € par rapport à 2021 déjà très bon (384 400 €). Pour rappel La moyenne des 6 dernières années est de 320 000 €.

Nos dépenses courantes augmentent de 110 000 €.

Cela s'explique principalement par :

- La reprise du restaurant scolaire au 1er septembre 2021, donc une année pleine sur 2022, soit + 82 000 € (repas et salaires du personnel).
- L'augmentation des dépenses énergétiques de 12 000 € (électricité, gaz, bois granulés, carburants)
- L'augmentation des dépenses d'entretien des bâtiments, voirie et matériel de 10 000 €.
- L'augmentation des dépenses de personnels pour 28 000 € (remplacements arrêts maladie, augmentations de 3,50% des traitements)
- Une baisse des subventions de 20 000 € (arrêt restaurant scolaire par Familles Rurales)

Nos recettes courantes augmentent de 220 000 €.

Elles proviennent de :

- Des ventes de repas aux familles du restaurant scolaire pour 60 000€ (année pleine)
- Des rentrées fiscales plus importantes de 121 000 €, dont 64 000 € liées aux ventes immobilières très dynamiques. C'est une recette exceptionnelle non durable.
- Des aides de l'Etat en progression de 31 000 € (effet population)
- Des loyers et locations de salles supplémentaires pour 14 000 € (année normale sortie COVID 19)
- Une baisse des aides exceptionnelles de 6 000 €

Le Fonctionnement 2023

Nous devons faire face à une augmentation des coûts de l'énergie sans précédents. En effet alors que nous dépensions en moyenne 45 000 €/ an pour l'électricité (bâtiment et éclairage public) nous allons devoir provisionner 100 000 € pour 2023, malgré les diminutions de durées de l'éclairage public.

L'inflation se répercute également sur les autres dépenses, contrats et prestations diverses comme les repas au restaurant scolaire. Malgré ces augmentations importantes de nos charges (+ 11%, nous passons de 1 089 000 € en 2022 à 1 209 000 € en 2023), nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts pour 2023.

L'Investissement 2022

Les dépenses d'investissement en 2022 sont de 402 200 € (TTC).

Bâtiments : 58 200 €

Cela correspond principalement aux aménagements de l'étage à la salle omnisports (8 700 €), de l'étage de la mairie (36 200 €) et des changements d'éclairage extérieurs et intérieurs (led) à la salle de la Forêt (7 000 €).

Voirie : 230 300 €

Il s'agit des travaux de réfection de la voirie des rues de la Cognasse, Lavoisier, Temple et docteur Bonenfant pour 213 000 €. Le reste soit 17 300 €, correspond aux travaux de curage de fossés, de réfection de portions de routes dans les villages.

Environnement : 24 000 €

Etude et premiers aménagements du cimetière (plantations, engazonnement) pour 10 500 €. Illuminations de Noël pour 4 000 €. Plantations de haies pour 9 500 €.

Equipement sportif et de loisirs : 22 200 €

Finitions et aménagements autour de la tyrolienne pour 5 700 €. Modification du mur de soutènement au bar du Foot pour 16 500 €.

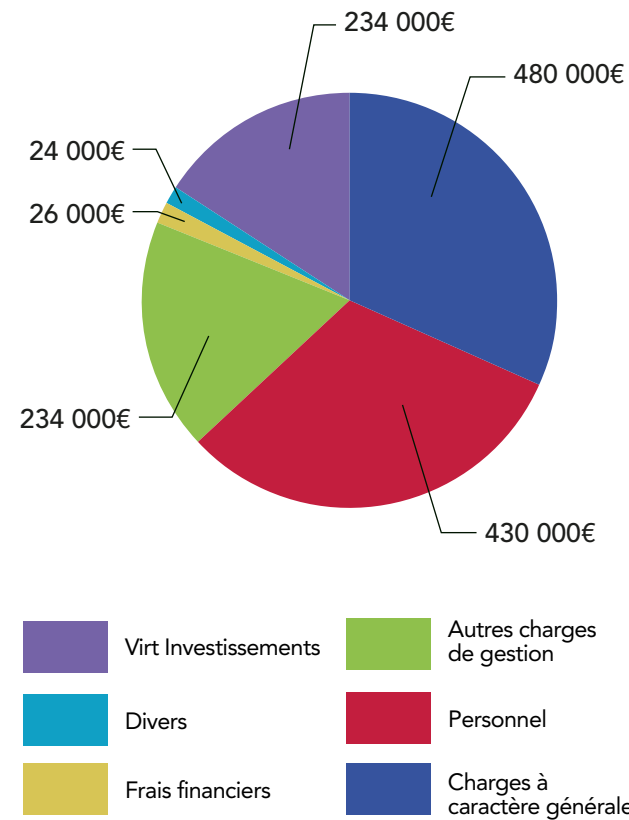
Mobilier-Informatique-Matériels : 41 100 €

Equipements en mobilier, informatique et logiciels à la mairie pour 23 800 €. Mobilier et informatique à la bibliothèque pour 3 000 €. Divers équipements scolaires pour 2 100 €. Du matériel pour les agents technique pour 4000 € et 4 défibrillateurs pour 8 200 €.

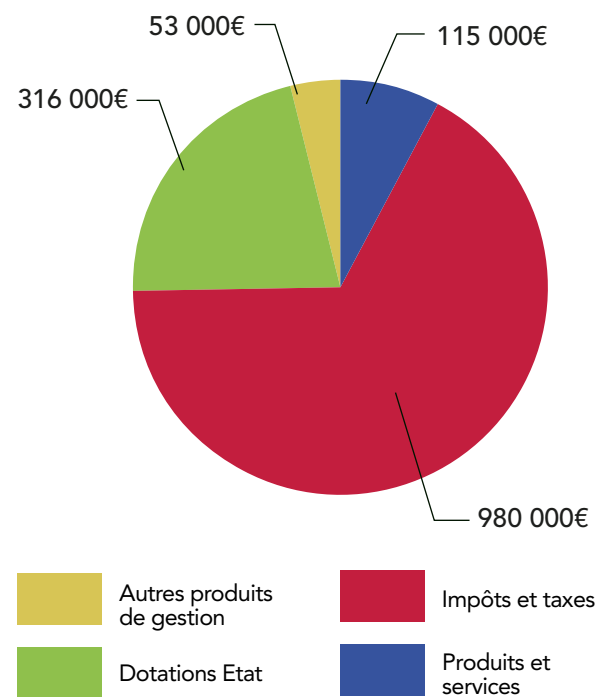
Autres : 26 400 €

Il s'agit essentiellement des frais d'enfouissement des réseaux téléphoniques rue du Grand Lay pour 20 500 €, de la signalétique sur les bâtiments communaux pour 3 400 € et d'une extension du réseau d'eau potable pour 2 500 €.

Dépenses : 1 464 000€



Recettes : 1 464 000€



Investissements nouveaux 2023 : 715 000 €

Voirie 220 000 €

- Finition de la voirie du vieux centre bourg (portion restante rue du Doc Bonenfant)
- Aménagement d'un sentier piétonnier rue du Grand Lay de l'EHPAD à la rue de Rechin
- Démolition et aménagement sommaire d'un parking au 6 rue Georges Clémenceau
- Réfection en bicouche de certaines portions de route dans les villages, curage de fossés et création d'accès aux parcelles

Bâtiments : 140 000 €

- Finition travaux mairie
- Etanchéité toiture salle de la Forêt
- Stores électriques école publique
- Etude faisabilité et diagnostics projet Bibliothèque
- Aménagement atelier municipal et local comité de loisirs
- Mise en conformité AQUATIK

Environnement, Equipements de sports et de loisirs: 150 000 €

- Aménagements allée principale du cimetière plantations
- Création d'un sentier piétonnier autour du plan d'eau de la Bourroche, ponton de pêche
- Plantation de haies bocagère
- Aménagement du sentier le long du Grand Lay (de Moque Souris à Rechin)

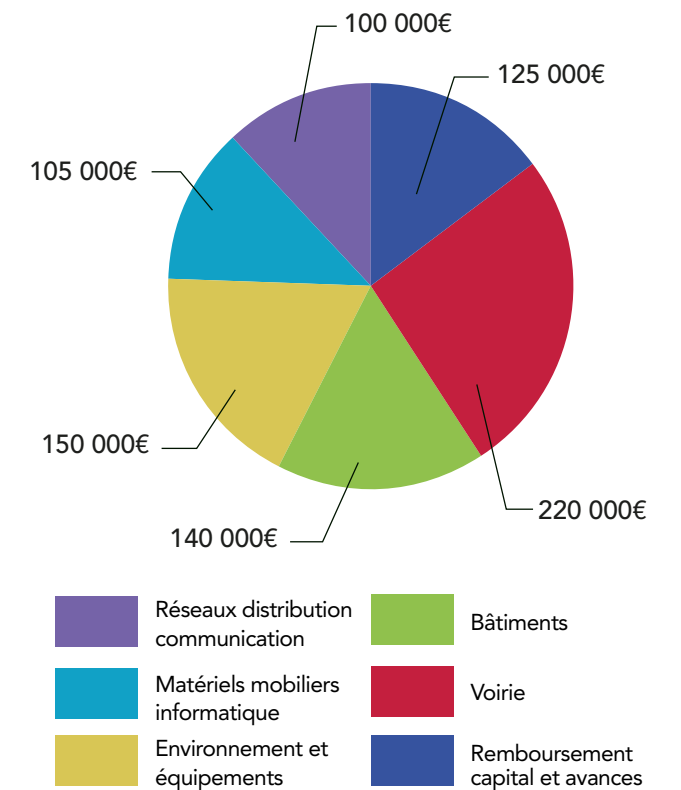
Matériels, mobilier, informatique, équipement de loisirs : 105 000 €

- Acquisition d'un Télescopique pour les employés
- Renouvellement des tables de la salle de la Forêt
- Installation d'un four à la salle du Petit Lundi
- Renouvellement partiel et amélioration du parc Informatique à l'école publique
- Réfection et remise en état du sol du terrain de tennis extérieur

Réseaux de distribution, Communication et Divers autres : 100 000 €

- Effacement des réseaux téléphonique rue du Grand Lay
- Panneau affichage entrée de bourg
- Acquisitions foncières (atelier municipal, carrefour du Bouchaud, Moque Souris)
- Rénovations bornes incendie
- Vidéosurveillance salle de sport, école et point SCOM parking Chétif Patis

Dépenses : 840 000€



Recettes : 840 000€

